

FICHE DE DONNEES DE SECURITE Directive 91/155/CEE

AUXILAM PES 250

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA COMPAGNIE

Désignation Commerciale	AUXILAM PES 250
Fournisseur	CHABBERT CHIMIE SARL
	Le Causse – Espace Initiative 81290 LABRUGUIERE (France)
	Tél. 33 (0)5 63 74.26.77 Fax. 33 (0)5 63 74.26.78

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Mélange de tensio-actifs.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers : Irritant pour la peau et les yeux

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau :	Laver abondamment à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux :	Laver abondamment à l'eau pendant 15 minutes et consulter un médecin si nécessaire.
Ingestion :	Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens appropriés : Eau pulvérisée, poudre polyvalente, CO2, mousse.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Méthode de nettoyage :	Endiguer et absorber sur matériau poreux inerte puis ramasser dans un récipient approprié.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Ne pas laisser s'écouler dans le milieu naturel ou prévenir les autorités compétentes. Ne pas déverser à l'égout.
Elimination :	Se conformer aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Eviter le contact direct. Respecter les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques.
Emballages recommandés :	Récipients en fer ou en plastiques.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique :	Veiller à l'aération des locaux.
Protection des mains :	Porter des gants.
Protection des yeux :	Porter des lunettes de protection.
Protection de la peau :	Porter des vêtements de protection.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Base :	Mélange de tensio-actifs.
Aspect :	Liquide légèrement visqueux.
Couleur :	Jaunâtre.
pH :	Neutre
Ionicité :	Anionique/non-ionique.
Solubilité :	Soluble dans l'eau tiède en toutes proportions.
Stockage :	1 an en emballage d'origine.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Stable dans les conditions normales.
Matières à éviter :	Les agents oxydants puissants (HNO ₃ , H ₂ O ₂ , Cro ₃).

Produits de décomposition dangereux : Fumée acre et vapeurs irritantes.
CO et CO2 de la combustion.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec la peau : Irritant pour la peau.

Contact avec les Yeux : Irritant pour les yeux.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Comportement environnemental : Biodégradabilité supérieure à 90 % selon méthode OCDE.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Traitement des déchets : Incinérer en installation agréée.
Respecter les dispositions locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non concerné.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage selon les arrêtés des 10 Octobre 1983 et 21 Février 1990 en application des directives CEE n° 67-548 et 88-379.

Symbole : Xi - Irritant

Risque : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Sécurité : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau.
S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

16. AUTRES INFORMATIONS

Usages : Dispersant et agent d'unisson pour la teinture du polyester a haute température.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date mentionnée et sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit

N° de version : 0001

Date de révision : 10.2000